

# Fermeture de classe.

## Quelle solution pour sauver l'école ?

Représentants des parents d'élèves, municipalité et habitants étaient réunis la semaine dernière pour dire leur opposition à la fermeture de l'école, datant de seulement 21 ans. Ils ont cherché des solutions pour éviter le pire.

Accusé par une adjointe, Renée Laurent, dans un article de la semaine dernière d'avoir pris seul la décision de fermer l'école, sans concertation avec les autres élus locaux, le maire était au milieu de son conseil la semaine dernière pour défendre l'école.

L'appel à la mobilisation avait été entendu et plusieurs dizaines de parents, élus et habitants ont attendu la fin du conseil de classe pour lancer les débats autour du maintien de l'école.

Adjointe à la communication, Renée Laurent explique « **qu'un petit garçon de 6 ans scolarisé en CP dans cette école m'a demandé pourquoi toutes ces personnes étaient dans une classe de son école ? Je lui ai répondu que tout le monde étaient présents pour que son école ne ferme pas. Il m'a dit, je ne veux pas que mon école ferme** ».

### Le Conseil communautaire votera

Elle ajoute « qu'une jeune femme me disait qu'elle avait été scolarisée dans l'ancienne école de St Martin et qu'elle avait vu la nouvelle école se construire. Un évènement à l'époque ! Elle était peinée que l'école de St-Martin soit retenue pour une fermeture définitive ! »

Jean Sellier et Véronique Helleux, président et vice-présidente de la Cdc, sont arrivés un peu plus tard dans la soirée, après avoir participé à une rencontre aux Aspres, au sujet de la fermeture de l'école d'Ecorcei. Ils ont expliqué que la fermeture d'une classe n'est pas du fait de la Cdc, c'est l'Education nationale qui a décidé de supprimer un poste sur ce regroupement, de même que sur celui d'Ecorcei.

Lors d'une conférence des maires (Ndlr, lire par ailleurs), les élus de la Cdc ont fait le choix de fermer une classe à St-Martin et à Ecorcei, fermant du même coup ces deux écoles.

Durant les débats, il a été fait observer « qu'en 2019, le président de la République avait annoncé qu'aucune école ne pourra fermer sans l'accord du maire ». Or, désormais, la compétence reve-

nant à la Communauté de communes, c'est à celle-ci de se prononcer en conseil communautaire. Ce qu'elle fera jeudi 28 mars.

Il a été dit avec conviction que « nos enfants apprennent dans d'excellentes conditions. L'effectif de 19 élèves par classe est une chance pour les enfants qui rencontrent des difficultés ou qui sont en situation de handicap ». Alors, « seule la solidarité nous permettra de conserver un cadre de vie propice pour nos enfants », plaident les parents avant d'envisager des alternatives.

Dans la mesure où il y a trois classes et une crèche à St-Sulpice, mais aussi trois classes à St-Symphorien, « pourquoi ne pas trouver une solution pour conserver les trois sites du regroupement ? ». Guy Martel, maire de St-Symphorien semble ne pas s'opposer à cette hypothèse.

## La perspective de se réfugier dans l'Eure

Ce qui n'empêche pas les parents de se poser des questions pratiques. « Quels moyens seront mis en place pour acheminer nos enfants de St-Martin-d'Écublei vers les communes retenues ? Que deviendront les enseignants, le personnel, les accompagnants ? »

D'autres mettent au débat, pour faire pencher la balance du côté de la sauvegarde de l'école, le fait que « des familles de St-Martin-d'Écublei seront lésées et décideront peut-être de mettre leurs enfants dans le privé où à Rugles, ce qui nuira globalement au regroupement ». Tout cela alors que « le complexe scolaire est fonctionnel, de plein pieds, sécurisé, accessible ». De quoi d'ailleurs se demander à quoi correspond la somme de 1,270 million d'euros annoncée dans l'étude pour les travaux de rénovation. « Quels sont ces travaux ? », questionnent élus et parents, en attente du descriptif de ces derniers.

Dans un courrier adressé à tous les maires de la Cdc, le premier édile de St-Martin, Franck Gaultier, les invite à venir visiter l'école.

## Ceci afin de constater son état et réagir aux montants exorbitants de travaux annoncé par le cabinet Espélia

### *Franck Gaultier dans un courrier*

Il explique aussi que « le maire, les élus et les parents d'élèves sont solidaires avec les autres communes concernées également par des fermetures de classes », à savoir les deux autres regroupements. Rai et L'Aigle, pourtant affectées par une fermeture ne bénéficient pas de cette solidarité, elles apprécieront.

Enfin, dans l'hypothèse où l'école fermerait, la question a été demandée ce que le bâtiment allait devenir. Selon nos informations, il pourrait être transformé en mairie, l'actuelle étant un peu exigüe et n'offrant pas de bonnes conditions de travail à la secrétaire.

Thierry Roussin



Il semble qu'il existe une solution pour sauver l'école, mais il faudra la faire voter jeudi en conseil communautaire